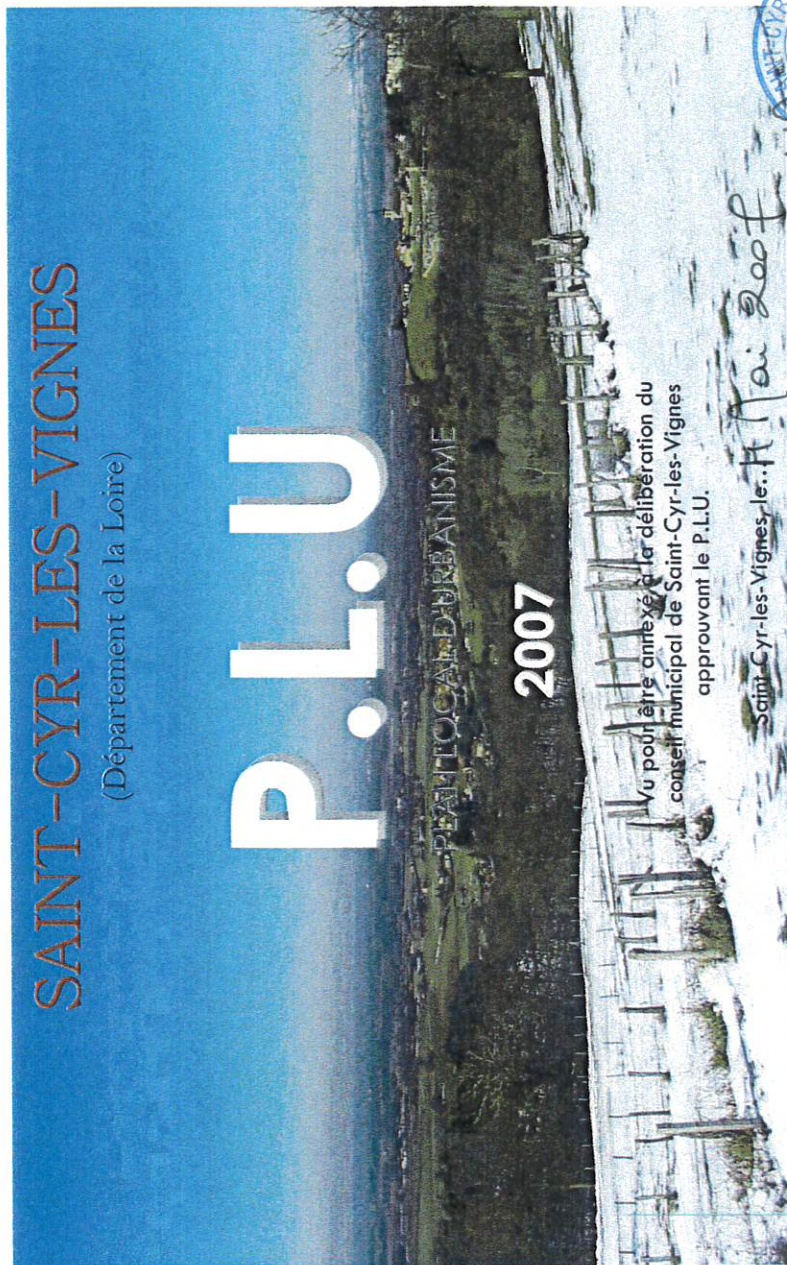


2- Projet d'Aménagement et de Développement Durable

REÇU LE
16 MAI 2007
Sous-préfecture de Roanne



APTITUDES AMENAGEMENT

Siège social : Route de Lyon 42310 La Pacaudière - Tél : 04 77 64 39 23 - Fax : 04 77 64 39 37
Agence de Roanne : Espace Saint Louis rue Raffin 42300 Roanne - Tél : 04 77 28 82 - Fax : 04 77 64 39 37
aptitudes.amenagement@orange.fr



Sommaire

I-LE CONTEXTE MATHODOLOGIQUE	2
II-LES ORIENTATIONS DU PADD	4
Préserver la qualité du cadre de vie et les équilibres environnementaux	5
Conforter les équipements et services à la personne	6
Pérenniser les activités économiques traditionnelles et développer les potentiels	7
Représentation graphique du PADD	8

REÇU LE
16 MAI 2007
SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

LE CONTEXTE METHODOLOGIQUE

REÇU LE
15 MAI 2007
Sous-préfecture de Montbéliard

UNE DEMARCHE D'ELABORATION PARTICIPATIVE

Les deux diagnostics réalisés

Pour élaborer le projet d'aménagement et de développement durable de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES, deux diagnostics distincts mais complémentaires ont été réalisés :

⇒ Un diagnostic « technique » ou expert

Il identifie les potentialités et les problèmes que rencontre dans son fonctionnement le territoire communal et constitue la première partie du rapport de présentation du P.L.U.

⇒ Une « approche acteurs » : le diagnostic partagé

Cette démarche interactive issue de groupes de travail permet d'esquisser le développement futur de la commune par rapport aux potentialités et atouts d'une part, aux faiblesses et menaces d'autre part. Ces variables influant sur le développement du territoire communal ont été recensées à l'occasion de réunions publiques par les acteurs de terrains.

L'élaboration participative retenue pour le PLU a donc permis de refléter les préoccupations des acteurs de terrain dans la diversité de leurs engagements, motivations, compétences, comportements, ressources et moyens d'actions.

Les différentes phases du diagnostic partagé avec la population

Pour élaborer le diagnostic partagé, puis le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), il a été mis en place trois groupes de travail reprenant les trois types de préoccupations principales du territoire :

- Un groupe Vie locale/vie sociale : équipements, services, habitat, démographie....
- Un groupe Aménagement/Environnement/Déplacements : prévention des risques, assainissement, préservation des milieux naturels, transports publics...
- Un groupe Economie : artisanat, agriculture, tourisme...

Ces groupes de travail ou ateliers-citoyens constitués d'élus et d'acteurs représentatifs du territoire se sont réunis quatre fois au cours des mois de mai, juin et juillet et ont suivi la méthodologie suivante :

► **Phase 1** : Identification des variables :

- Atouts
- Faiblesses

- Opportunités
- Menaces

} = Variables internes au territoire

} = Variables externes au territoire

► **Phase 2** : Evaluation du poids respectifs des variables retenues

► **Phase 3** : Définition des orientations de développement et d'aménagement

► **Phase 4** : Représentation graphique des orientations de développement et d'aménagement



Cette démarche « d'intelligence collective » a permis de prendre en compte les préoccupations des acteurs représentatifs du territoire (élus, résidents, agriculteurs, acteurs économiques, acteurs institutionnels...) et d'élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de manière concertée.

LES ORIENTATIONS
DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DURABLE

PRESERVER LES EQUILIBRES ENTRE LES MILIEUX NATURELS, AGRICOLES ET URBAINES

Constat du diagnostic expert :

La proximité de la commune vis-à-vis des agglomérations de Saint-Etienne, de Feurs, Montrond, voire de Lyon, son cadre environnemental et paysager font de Saint-Cyr-les-Vignes une commune très attractive du point de vue résidentiel. En effet, depuis 1999 pas moins de 60 nouveaux logements, exclusivement des maisons individuelles, ont été réalisés sur le territoire communal. Toutefois cette pression urbaine a été plutôt bien maîtrisée, l'urbanisation ayant été contenue et regroupée sur les coteaux, entre la RD 10 et le centre bourg, sur des terres délaissées par l'agriculture. Ainsi l'activité agricole occupe l'ensemble de la plaine du Forez et est encore bien présente dans les Monts du Lyonnais, où les boisements occupent les pentes les plus escarpées.

ORIENTATIONS/ACTIONS :

- Limiter et optimiser le développement pavillonnaire dans le secteur compris entre la RD 10 et le bourg correspondant aux coteaux et par conséquent éviter le développement de l'urbanisation dans la partie plaine occupée par l'agriculture
- Maintenir des espaces verts entre les différents secteurs urbanisés et notamment entre Saint-Cyr-les-Vignes et la commune voisine de Bellegarde-en-Forez
- Préserver les espaces et exploitations agricoles et la qualité des paysages (plaine, coteaux, monts...)
- Protéger les milieux naturels (vallée de la Toranche, boisements, étangs) et maintenir la diversité biologique
- Préserver l'image d'une commune « rurale »
- Renforcer la capacité de traitement de la station d'épuration afin de maintenir une bonne qualité des eaux de la Toranche et permettre l'accueil de nouvelles constructions
- Maintenir l'écoulement naturel des eaux de ruissellement et mettre en place des mesures compensatoires lors de l'imperméabilisation des sols. Renforcer les coopérations intercommunales de gestion des eaux de ruissellements
- Limiter le risque d'inondation par le maintien de zone tampon capable d'absorber les épisodes de crues et les eaux de ruissellements et favoriser l'entretien des berges et fossés

POINTS FAIBLES

DU DIAGNOSTIC PARTAGE

Faiblesses

- ⇒ Gestion des eaux de ruissellements
- ⇒ Capacité de la station d'épuration

Menaces

- ⇒ Continuité urbaine entre St Cyr et Bellegarde
- ⇒ Commune dortoir
- ⇒ Nuisances sonores
- ⇒ Mitage du territoire
- ⇒ Crue de la Toranche

POINTS FORTS

DU DIAGNOSTIC PARTAGE

Atouts

- ⇒ Attractivité résidentielle
- ⇒ Situation géographique
- ⇒ Dynamique démographique
- ⇒ Cœur de village préserver
- ⇒ Vallée de la Toranche
- ⇒ Milieux naturels
- ⇒ Diversité et qualité des paysages
- ⇒ Equilibre entre milieux urbains et agricoles
- ⇒ Agriculture dynamique
- ⇒ Nombreux boisements

Opportunités

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE :

CONFORTER LES SERVICES ET EQUIPEMENTS A LA POPULATION ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Constat du diagnostic expert :

Grâce à une dynamique démographique, la commune a vu sa population rajeunir et l'école située au bourg compte plus de 100 élèves répartis en 5 classes. Une salle polyvalente a été réalisée permettant à la commune de disposer d'un bon niveau d'équipement public.

La réalisation de plusieurs lotissements pavillonnaires en bordure Est de la RD 10, pose quelques problèmes de sécurité liés à l'augmentation du trafic notamment vis-à-vis des modes de déplacements doux (piéton et deux roues...) et de stationnement. Par ailleurs, aucun espace public, espace vert ou aire de jeux n'a été réalisé dans ces quartiers pavillonnaires et les liaisons entre les lotissements bien que prévues n'ont pas été réalisées.

POINTS FORTS DU DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts	⇒ Cadre de vie agréable ⇒ Equipements publics ⇒ Fêtes de quartiers ⇒ Portage de repas à domicile ⇒ Transports scolaires
Opportunités	⇒ Ancien internat des sœurs

POINTS FAIBLES DU DIAGNOSTIC PARTAGE	
Faiblesses	⇒ Pas de crèches et manque d'assistante maternelle ⇒ Manque de commerces ⇒ Peu d'implication dans la vie associative ⇒ Manque de stationnement au quartier du Pont ⇒ Transports publics ⇒ Sécurité piétonne sur la RD 10 ⇒ Pas de réserve foncière communale ⇒ Liaison entre le bourg et les quartiers pavillonnaires
Menaces	

ORIENTATIONS/ACTIONS :

➢ Sécuriser les cheminements en mode doux (piéton, deux roues) le long de l'axe RD 10 et l'accès aux transports notamment scolaires ➢ Limiter la vitesse sur l'axe RD 10 pour permettre l'atténuation des nuisances sonores ➢ Développer l'offre de stationnement aux quartiers du Pont et du Palais favorisant la fréquentation du commerce ➢ Développer l'offre de logements locatifs afin de permettre le renouvellement de la population, donc des effectifs scolaires, et la mixité sociale ➢ Favoriser l'accueil de commerces de première nécessité dont une boulangerie ➢ Poursuivre le développement des équipements et l'amélioration des espaces publics ➢ Améliorer la liaison entre les différents lotissements et prévoir la réalisation d'espaces verts ou d'aires de jeux entre eux-ci ➢ Réhabiliter l'ancien internat de sœurs (logements locatifs, local pour les associations, crèches...)	
---	--

FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ARTISANALES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES

Constat du diagnostic expert :

Hormis l'ADAPEI qui fournit à la commune une quarantaine d'emplois, la majorité des actifs se rend sur les bassins d'emplois de Saint-Etienne, Montrond. L'activité artisanale est importante, mais la difficulté à trouver des locaux adaptés et l'absence de zone artisanale sont des freins au développement, voire à la pérennisation de cette activité.

Depuis quelques années, grâce à plusieurs initiatives privées, c'est l'activité touristique et de loisirs qui tend à se développer. En effet, la diversité des milieux (vallée de la Toranche, boisements...), la présence de gîtes, chambres d'hôtes et de chemins pédestres parcourant la commune constituent des atouts importants quant au développement du tourisme de proximité.

POINTS FORTS DU DIAGNOSTIC PARTAGE

Atouts

- ⇒ Situation géographique
- ⇒ Attraits touristiques
- ⇒ Chemins pédestres
- ⇒ Nombreux artisans

Opportunités

- ⇒ Développement des activités touristiques et de loisirs
- ⇒ Flux de passage sur la RD 10

POINTS FAIBLES DU DIAGNOSTIC PARTAGE

Faiblesses

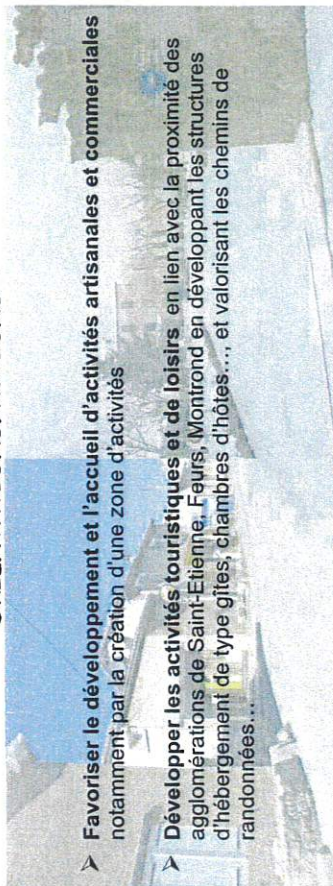
- ⇒ Pas de zone artisanale

Menaces

-

ORIENTATIONS/ACTIONS :

- Favoriser le développement et l'accueil d'activités artisanales et commerciales notamment par la création d'une zone d'activités
- Développer les activités touristiques et de loisirs en lien avec la proximité des agglomérations de Saint-Etienne, Faurès, Montrond en développant les structures d'hébergement de type gîtes, chambres d'hôtes..., et valorisant les chemins de randonnées...

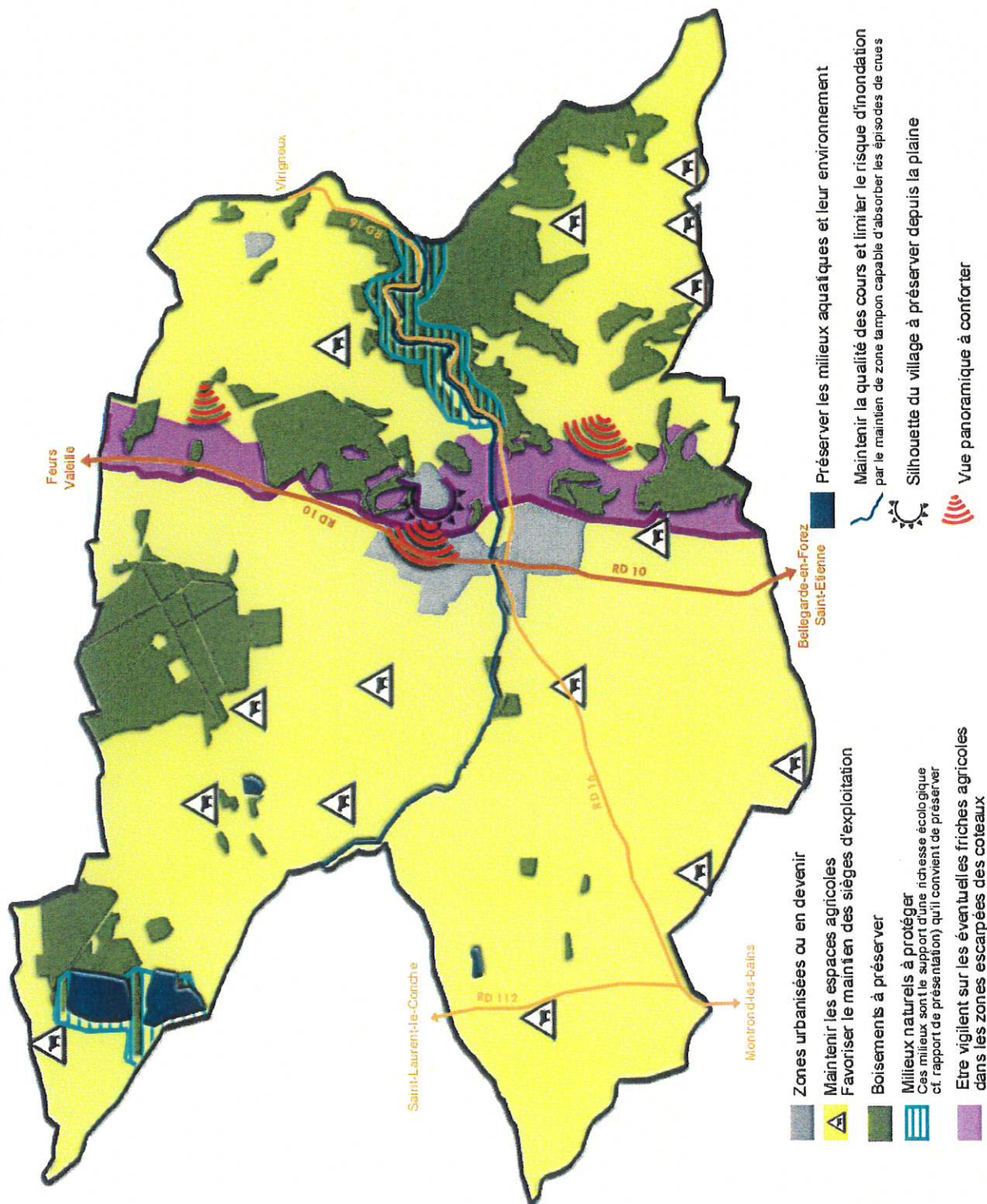


Monts du Lyonnais

Plaine du Forez

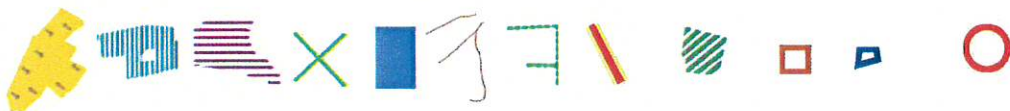
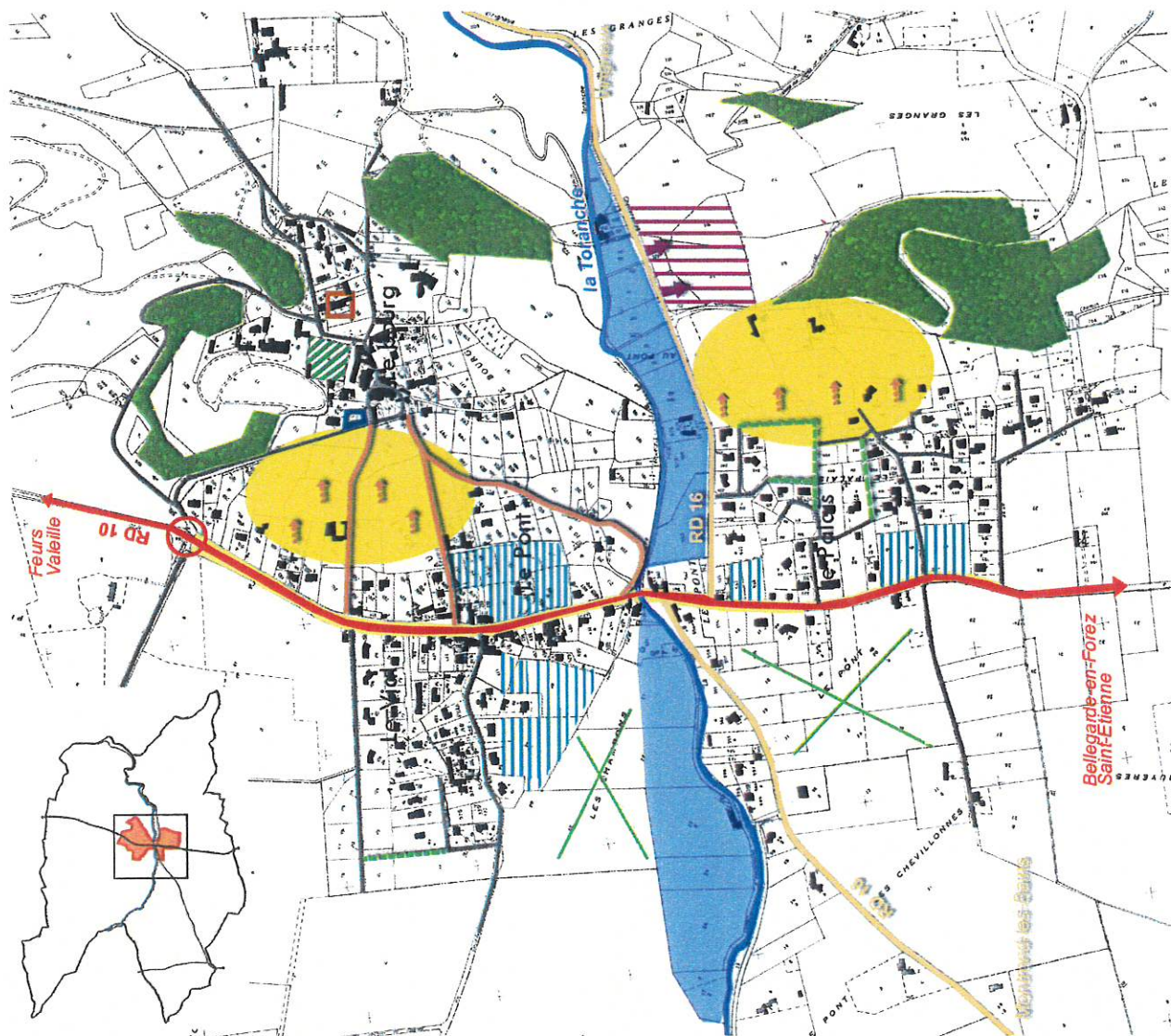
REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PADD

Enjeu de préservation
des équilibres entre les mil



REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PADD

Synthèse des différents enjeux des secteurs urbanisés ou en devenir



Développement urbain dans l'optique d'un rapprochement du bourg avec les quartiers du Vial et du Pont situés en contrebas le long de la RD 10

Densification, optimisation des espaces libres

Développement d'un espace voué à l'accueil d'activités artisanales et commerciales

Stopper le développement urbain dans la plaine du Forez

Maintenir des zones tampons capables de limiter les inondations soudaines de la Toranche

Améliorer la desserte du centre bourg

Créer des liaisons entre les différents quartiers

Améliorer la sécurité des cheminements en mode doux le long de la RD 10 ainsi que la capacité de stationnement

Possibilité de réalisation de quelques logements notamment locatifs sous forme de maisons jumelées

Possibilité de réhabilitation ou renouvellement urbain sur l'emprise de l'ancien internat des soeurs

Aménagement d'un belvédère avec table d'orientation devant le parvis de l'église dominant la plaine du Forez

Aménagement du carrefour de la RD 10 à l'entrée Nord de la commune permettant la desserte future de la zone d'activités ainsi que le ralentissement de la circulation automobile